

TROPHEE SENIORS (support Championnat Régional Séniors) Golf du Château de CHEVERNY

Mardi 23 et Mercredi 24 Mai 2023

La Rousselière – 41 700 CHEVERNY

02.54.79.24.70 – contact@golf-cheverny.com

<http://www.golf-cheverny.com/>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ en 2023 ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 - FORME DE JEU

Stroke-play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours

Une série Dames : index inférieur à 28,4 ; départs marques rouges.

Une série Messieurs : index inférieur à 24,4 ; départs marques jaunes.

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs Maximum	Dont Dames Minimum	Dont Wild cards Maximum
120	27	12

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Trophées seniors/Seniors 2/Seniors 3 et des Grands Prix Seniors 1.2.1.7 §7).

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du lundi 8 Mai 2023.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

3 - INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

*Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au **lundi 8 Mai 2023 à minuit**, seront envoyés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.*

*Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **80 € (20 € pour les membres du Club)**.*

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue le samedi 13 Mai 2023 à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le lundi 22 Mai 2023, sur réservation des départs auprès du golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - REMISE DES PRIX

Environ 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux premiers des classements Généraux Messieurs et Dames.

5 - COMITE DE L'EPREUVE

Sur nécessité, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

BORDEREAU D'INSCRIPTION A RETOURNER JUSQU'AU LUNDI 8 MAI 2023

Accompagné obligatoirement du règlement libellé à l'ordre du Golf du château de CHEVERNY

NOM :PRENOM :

TEL :

E-MAIL :

Droit de jeu fédéral **obligatoire** acquis le / /2023

N° DE LICENCE :INDEX :

A retourner à :

Golf du Château de Cheverny

La Rousselière

41700 CHEVERNY

L'équipe du Golf du Château de Cheverny